



Non à la violence dans nos universités !

Depuis quelques temps, des tensions se font clairement ressentir dans nos universités, notamment concernant la loi ORE. Cela a entraîné des manifestations et le blocage de nombreux sites universitaires à Paris, Lille, Toulouse, Montpellier, Nantes...

Devant les craintes exprimées face à un projet de réforme ORE ayant créé un débat houleux entre les étudiants, il est indispensable de rappeler que dans ces débats, **c'est l'information qui doit primer, non pas la désinformation**. Il est vital d'informer les étudiants des effets des réformes en cours de manière intégrale et factuelle. C'est ce que l'ARES s'active à réaliser. Il est important que tous les points de vue puissent être exprimés, malgré certaines oppositions dans les AG.

Les craintes portées par les étudiants ne doivent être instrumentalisées dans aucun but, quel qu'il soit. Il est par ailleurs inacceptable que des membres du personnel de l'université et des étudiants soient blessés en marge de ces événements. **L'université est un lieu de savoir, de dialogue et de tolérance : cela doit perdurer !**

Il a été rappelé plusieurs fois par l'ARES que toutes les universités ne souhaitent pas jouer le jeu de la réforme et pourraient la pervertir, ce à quoi nous continuerons à nous opposer. De plus, les points positifs de la réforme ne doivent pas être amoindris par des actes malintentionnés. **Chacun est libre de s'exprimer et de manifester son désaccord** par rapport à cette loi ORE.

La démocratisation de l'Enseignement Supérieur est centrale à notre structure, nous œuvrons chaque jour dans cette direction. Il est évident que **nous condamnons le fait de priver des étudiants du droit d'étudier**. En effet, beaucoup d'entre eux sont dans l'obligation de travailler pour financer leurs études, doivent se loger ou se déplacer à leurs frais pour pouvoir étudier. Ces blocages mettent en péril la réussite et la qualité des conditions d'études de nombreux étudiants.

C'est pourquoi **L'ARES condamne les exactions qui ont pu être commises en marge de ces manifestations**, que ce soit la mise en péril de la réussite des étudiants ou les blessures corporelles et psychologiques causées lors des événements de mobilisation et des blocages contre la loi ORE. Ainsi, la violence n'est pas envisageable et la levée de ces blocages ne pourra se faire que par le dialogue et le respect des droits de chacun.

Contact Presse:

- **Amélie Rougier** – Attachée de Presse – amelie.rougier@fede-ares.org – **06.46.82.30.16**
- **Simon Valloire** - Président - president@fede-ares.org - **06.38.75.02.96**